



Comité d'examen indépendant des fonds d'IG Gestion de patrimoine

Message du président du comité d'examen indépendant des fonds d'IG Gestion de patrimoine

Madame, Monsieur,

Au nom des membres du comité d'examen indépendant (CEI), je suis heureux de présenter le Rapport annuel 2021 à l'intention des porteurs de titres des fonds d'IG Gestion de patrimoine. Le présent rapport décrit le CEI et ses activités au cours de l'exercice allant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Au cours de la dernière année, un grand nombre de points importants ont été soumis à l'examen des membres du CEI afin qu'ils puissent les approuver ou formuler des recommandations. Ces points sont expliqués de façon détaillée dans les pages qui suivent.

Nous souhaitons également vous informer d'un changement à venir dans la composition du CEI. En effet, Mme Theresa McLeod prendra sa retraite le 31 juillet 2021, après avoir œuvré 14 ans au comité. Nous voulons témoigner de son dévouement et des précieux services qu'elle a fournis en tant que membre du CEI.

Alors qu'ils présentent le présent rapport annuel aux porteurs de titres, les membres du CEI aimeraient souligner l'importante contribution du gestionnaire et de ses représentants au bon fonctionnement des activités courantes du CEI. Nous avons plus précisément apprécié les renseignements complets et détaillés qu'ils nous ont fournis, la compétence des cadres supérieurs et leur empressement à répondre à nos demandes d'information et à donner suite à nos recommandations.

Cordialement,

Russell Goodman

Président du comité d'examen indépendant des fonds d'IG Gestion de patrimoine

Le 20 mai 2021


Rapport annuel 2021 à l'intention des porteurs de titres des fonds d'IG Gestion de patrimoine

Madame, Monsieur,

Le comité d'examen indépendant (le « CEI ») des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine¹ (collectivement, les « Fonds » et individuellement, un « fonds ») est régi par les dispositions de la Norme canadienne (NC) 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement (« NC 81-107 »). Les Fonds sont gérés par la Société de gestion d'investissement I.G. Ltée. (la « SGIIG », ou le « gestionnaire »). La SGIIG est aussi le conseiller en valeurs de certains des fonds, comme il est indiqué dans les prospectus des fonds. Selon la NC 81-107, le CEI a pour mandat d'examiner les situations de conflit d'intérêts potentiel qui lui sont soumises par la SGIIG à l'égard des Fonds, et de formuler des recommandations ou de donner son approbation, selon la nature de la situation. Une « situation de conflit d'intérêts potentiel » est une situation où une personne raisonnable considérerait que la SGIIG, ou une entité liée à la SGIIG, a un intérêt qui pourrait entrer en conflit avec la capacité de celle-ci d'agir de bonne foi dans l'intérêt des Fonds. Dans chaque cas où une situation de conflit d'intérêts potentiel est relevée et soumise à son examen, le CEI doit déterminer si la mesure proposée par la SGIIG produirait un résultat juste et raisonnable pour les Fonds. Au moins une fois par année, le CEI revoit aussi l'efficacité et l'adéquation des politiques de la SGIIG qui ont trait aux Fonds et fait lui-même l'évaluation de son indépendance, de son efficacité et de sa rémunération.

Membres du comité d'examen indépendant


Tous les membres du CEI sont indépendants du gestionnaire et ont les compétences nécessaires pour exercer leurs fonctions.


	<p>Russell Goodman, FCPA, IAS.A</p> <p>M. Goodman est le président du comité d'examen indépendant des fonds d'IG Gestion de patrimoine. Il possède une grande expérience des conseils d'administration, étant notamment membre de ceux de Metro et de Northland Power, où il préside les comités d'audit tout en participant à divers autres comités. M. Goodman a aussi été associé chez PricewaterhouseCoopers LLP où il a assumé divers postes de cadre supérieur au Québec, au Canada, sur le continent américain et au niveau mondial.</p>
<p>Âge : 68 ans</p>	<p>M. Goodman est lauréat de la Médaille du souverain pour les bénévoles, décernée par le gouverneur général du Canada.</p>
<p>Membre depuis : Le 27 juillet 2011</p>	

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT DES FONDS D'IG GESTION DE PATRIMOINE
RAPPORT AUX PORTEURS DE TITRES 2021

	Membre des comités suivants :	Présence
	Comité d'examen indépendant	7/7
	Sous-comité des titres de parties liées	4/4

¹ Reportez-vous à l'annexe A pour consulter la liste des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, qui comprennent les fiducies d'investissement à participation unitaire d'IG Gestion de patrimoine, les fonds communs de placement offerts dans le cadre du programme de gestion de l'actif ProfilSM, les fonds d'IG Gestion de patrimoine non destinés aux épargnants et le Fonds privé de stratégie des risques à parité IG PanAgora (qui est un fonds commun de placement offert seulement aux « investisseurs qualifiés » selon la définition qu'en donne la Norme canadienne 45-106 sur les dispenses de prospectus), tous ces fonds ayant pour fiduciaire la Société de gestion d'investissement I.G. Ltée, ainsi que les catégories d'actions de fonds communs de placement offertes par la Société de fonds Groupe Investors Inc.

 <p>Âge : 64 ans</p> <p>Membre depuis : Le 19 avril 2018</p>	<p>Louis-Daniel Gauvin</p> <p>M. Gauvin a connu une fructueuse carrière de 37 ans dans les services financiers et les marchés financiers, dont 20 ans au Groupe Desjardins où il a occupé successivement le poste de premier vice-président et chef de la gestion des risques et celui de premier vice-président et directeur général, Caisse centrale Desjardins et Desjardins Capital.</p>					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Membre des comités suivants :</th> <th>Présence</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Comité d'examen indépendant</td> <td>7/7</td> </tr> <tr> <td>Sous-comité des titres de parties liées</td> <td>4/4</td> </tr> </tbody> </table>	Membre des comités suivants :	Présence	Comité d'examen indépendant	7/7	Sous-comité des titres de parties liées
Membre des comités suivants :	Présence					
Comité d'examen indépendant	7/7					
Sous-comité des titres de parties liées	4/4					

 <p>Âge : 61 ans</p> <p>Membre depuis : Le 18 juillet 2019</p>	<p>Kelvin Shepherd, ingénieur</p> <p>M. Shepherd a mené une brillante carrière de 37 ans à divers postes techniques et de direction dans le secteur des télécommunications, ce qui l'a amené à des postes de direction dans ce secteur, ainsi que dans celui de l'énergie. Il était jusqu'à récemment président et directeur général de Manitoba Hydro, et a également occupé des postes de direction au sein de Saskatchewan Telecommunications, où il a travaillé pendant près de 20 ans, et de Manitoba Telecom Services. Ingénieur professionnel agréé, M. Shepherd est un bénévole engagé dans sa communauté.</p>					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Membre des comités suivants :</th> <th>Présence</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Comité d'examen indépendant</td> <td>7/7</td> </tr> <tr> <td>Sous-comité des titres de parties liées</td> <td>3/3</td> </tr> </tbody> </table>	Membre des comités suivants :	Présence	Comité d'examen indépendant	7/7	Sous-comité des titres de parties liées
Membre des comités suivants :	Présence					
Comité d'examen indépendant	7/7					
Sous-comité des titres de parties liées	3/3					



Âge : 72 ans

Membre depuis :

Le 24 octobre 2007

Mary Theresa McLeod, BA, MBA, CFA

Mme McLeod était une professionnelle des services bancaires d'investissement spécialisée dans le financement des services publics. Elle a occupé des postes de cadre supérieure auprès de ScotiaMcLeod Inc, de Merrill Lynch Canada Inc. et de Pitfield, MacKay, Ross & Company Ltd. Elle a été commissaire à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pendant sept ans. Mme McLeod possède une grande expérience des conseils d'administration.

Membre des comités suivants :

Présence

Comité d'examen indépendant

7/7

Sous-comité des titres de parties liées

4/4

Indépendance des membres du CEI

À la date du présent rapport, les membres du CEI ne détenaient pas au total, en propriété véritable, directement ou indirectement, i) plus de 10 % des parts ou des actions des séries de chaque fonds ou catégorie, ii) plus de 0,01 % des actions avec droit de vote ou des titres de participation du gestionnaire ou iii) plus de 0,01 % des actions avec droit de vote d'une personne ou d'une entreprise fournissant des services aux Fonds ou au gestionnaire.

À la date du présent rapport, aucun des membres du CEI ne siège à un comité d'examen indépendant de fonds communs de placement autres que les Fonds, ni n'entretient de relation qui pourrait faire douter de son indépendance.

Rémunération et indemnités

Pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, la rémunération globale versée aux cinq membres du CEI s'est établie à 283 500 \$. Ce montant comprend la rémunération annuelle des membres du comité, les jetons de présence pour chacune des réunions auxquelles ils participent et le remboursement de dépenses raisonnables engagées par les membres du CEI dans le cadre de leurs fonctions (notamment les frais de transport et d'hébergement). Ces frais ont été répartis de manière équitable entre les Fonds. Aucun montant n'a été versé aux membres du CEI à titre d'indemnité au cours de cette période.

Une fois par année, les membres du CEI fixent leur propre rémunération en tenant compte des recommandations du gestionnaire et des facteurs suivants :

1. l'intérêt des Fonds et des porteurs de titres;
2. les pratiques exemplaires du secteur;
3. le nombre, la nature et la complexité des Fonds; et
4. la nature et l'importance de la charge de travail de chacun des membres du CEI, notamment le temps qu'ils sont censés consacrer à leurs fonctions.

Mandat

Le mandat du CEI est d'analyser les situations de conflit d'intérêts potentiel qui lui sont soumises par le gestionnaire ainsi que de donner des conseils impartiaux et de formuler des recommandations ou de donner son approbation, selon la nature du conflit d'intérêts, après avoir déterminé si la démarche proposée allait ou non produire un résultat juste et raisonnable pour les Fonds ou pour un fonds en particulier, selon le cas. Par exemple, le CEI :

- examine les situations de conflit d'intérêts potentiel que lui soumet le gestionnaire à des fins de recommandation ou d'approbation;
- communique au gestionnaire des instructions permanentes afin qu'il adopte un certain nombre de

mesures continues à l'égard de certains types de conflits d'intérêts qui sont susceptibles de se produire régulièrement (pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Instructions permanentes », ci-après);

- approuve certaines ententes et opérations concernant le Fonds de biens immobiliers Investors, en vertu de la dispense accordée par les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières; et
- examine toute autre question qui lui est soumise conformément à la NC 81-107.

Le CEI remplit son mandat en ayant pleinement conscience de son obligation de déclarer à l'organisme de réglementation des valeurs mobilières compétent toute situation où le gestionnaire aurait agi à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts potentiel d'une manière non conforme à la législation sur les valeurs mobilières ou sans respecter une condition imposée par le CEI dans sa recommandation ou son approbation.

Sommaire des situations de conflit d'intérêts potentiel

Conformément à la NC 81-107, le CEI a le devoir de faire des recommandations précises ou de donner des approbations relativement aux situations de conflit d'intérêts potentiel qui lui ont été soumises par le gestionnaire. En pareils cas, après examen du plan d'action proposé par le gestionnaire, le CEI a le devoir de vérifier si les opérations proposées produiraient un résultat juste et raisonnable pour le ou les fonds visés.

Recommandations précises

Pour la période allant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, les situations de conflit d'intérêts potentiel suivantes ont été expressément soumises au CEI par le gestionnaire. Dans tous les cas, le CEI a recommandé d'aller de l'avant avec l'opération proposée, après avoir jugé qu'elle produirait un résultat juste et raisonnable pour le ou les fonds visés :

- **Report des fusions de fonds proposées. Le gestionnaire avait proposé certaines fusions de fonds lors de la réunion du CEI du 10 mars 2020.** En raison des perturbations causées par la COVID-19, le gestionnaire a proposé, le 20 avril 2020, de reporter indéfiniment les fusions suivantes :

Fonds fusionné		Fonds prorogé
le Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité IG Mackenzie	<i>avec</i>	le Fonds d'actions canadiennes IG FI
le Fonds d'actions mondiales à faible volatilité IG Irish Life	<i>avec</i>	le Fonds mondial IG Mackenzie

Après discussion, et notamment après avoir pris en compte toute possibilité de conflit d'intérêts pouvant découler de cette décision, le CEI a avisé le gestionnaire que le report des fusions susmentionnées permettait d'atteindre un résultat juste et raisonnable pour les fonds touchés.

- **Changements de sous-conseiller.** Le 20 avril 2020, le gestionnaire a proposé de remplacer le sous-conseiller en valeurs Placements AGF Inc. par Putnam Investments Canada ULC, une société affiliée du gestionnaire, pour le Fonds de croissance É.-U. IG AGF.

Nom actuel du Fonds	Nouveau nom du Fonds	Sous-conseiller actuel	Nouveau sous-conseiller en valeurs
Fonds de croissance É.-U. IG AGF	Fonds de croissance É.-U. IG Putnam II*	Placements AGF Inc.	Putnam Investments Canada ULC

Après avoir examiné les renseignements fournis par le gestionnaire et avoir demandé des éclaircissements à celui-ci, le CEI a jugé que le changement de sous-conseiller en valeurs produirait un résultat juste et raisonnable pour le fonds en question.

- **Financement hypothécaire.** Le 12 août 2020, le gestionnaire a proposé que le Fonds de biens immobiliers Investors contracte un prêt hypothécaire auprès de la Canada Vie, société affiliée au gestionnaire. Après avoir examiné les renseignements fournis par le gestionnaire et avoir demandé des éclaircissements à celui-ci, notamment au sujet des modalités du prêt et du processus de sélection du prêteur, le CEI a déterminé que l'opération proposée produirait un résultat juste et raisonnable pour le fonds en question.
- **Investissements proposés.** Le 2 septembre 2020, le gestionnaire, par l'intermédiaire du Fonds privé de titres à revenu fixe Profil, a proposé d'investir dans trois instruments de placement gérés par Northleaf Capital Partners Ltd. (« Northleaf »). Le gestionnaire a soumis sa proposition au CEI parce qu'une société affiliée au gestionnaire avait conclu une entente visant à acquérir une participation substantielle dans Northleaf. Après avoir examiné les renseignements fournis par le gestionnaire, le CEI a déterminé que la proposition produirait un résultat juste et raisonnable pour le Fonds privé de titres à revenu fixe Profil.
- **Fusions de fonds et changements de sous-conseiller en valeurs.** Le 11 mars 2021, le gestionnaire a proposé les fusions de fonds suivantes et un changement de sous-conseiller en valeurs en faveur d'une société affiliée :

Fusion proposée de certains fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine énumérés ci-dessous (les « fusions proposées ») :

Fonds fusionné	Fonds prorogé
Fonds de croissance É.-U. IG Putnam II	Fonds de croissance É.-U. IG Putnam
Fonds canadien équilibré IG CI	Fonds mutuel IG Mackenzie du Canada

Après discussion, le Comité a jugé que les fusions proposées produiraient un résultat juste et raisonnable pour les fonds susmentionnés.

Le Comité a discuté des risques de conflits d'intérêts liés au changement proposé de sous-conseiller en valeurs du fonds d'IG Gestion de patrimoine indiqué ci-dessous (le « changement proposé de conseiller en valeurs ») :

Fonds	Sous-conseiller actuel	Nouveau sous-conseiller en valeurs
Portefeuille fondamental IG – Mondial Revenu	PanAgora Asset Management, Inc.	Corporation Financière Mackenzie

		(« Mackenzie »)
--	--	-----------------

Le Comité a signifié au gestionnaire que le changement proposé de conseiller en valeurs produirait, à son avis, un résultat juste et raisonnable pour le fonds susmentionné.

- **Investissement proposé par un Fonds.** Le 11 mars 2021, le gestionnaire, par l'intermédiaire du Fonds privé d'actions américaines Profil, a proposé d'investir dans un instrument de placement géré par Northleaf. Le gestionnaire a soumis sa proposition au CEI parce qu'une société affiliée au gestionnaire détenait une participation substantielle dans Northleaf. Après avoir examiné les renseignements fournis par le gestionnaire, le CEI a déterminé que la proposition produirait un résultat juste et raisonnable pour le Fonds privé d'actions américaines Profil.

Instructions permanentes

Le CEI a donné au gestionnaire des instructions permanentes qui obligent ce dernier à se conformer à ses politiques et procédures connexes relativement aux situations de conflit d'intérêts potentiel et à lui en faire rapport. Au moins une fois par année, le gestionnaire procède à un examen et à une évaluation de ces politiques et procédures et en fait rapport au CEI.

Approbatons et instructions permanentes

Durant la période, le gestionnaire s'est appuyé sur les approbations et les instructions permanentes du CEI pour investir dans les titres d'émetteurs reliés aux Fonds. À défaut d'une telle approbation du CEI, les Fonds n'auraient pas pu procéder à ces investissements. À titre explicatif, un émetteur relié à un fonds est un émetteur qui détient une quantité substantielle de titres du gestionnaire (plus de 20 % des titres avec droit de vote émis par le gestionnaire) ou un émetteur dans lequel un porteur important de titres émis par le gestionnaire détient un intérêt substantiel (plus de 10 % des titres avec droit de vote émis par le gestionnaire), ou un émetteur dont un administrateur ou un haut dirigeant est aussi un administrateur ou un haut dirigeant du gestionnaire de portefeuille ou d'une société affiliée à celui-ci.

L'instruction permanente à ce sujet exige du gestionnaire qu'il se conforme à la Politique relative au placement de titres d'un émetteur relié, fasse périodiquement rapport de son respect de la Politique en joignant à ses rapports les attestations idoines de la part des gestionnaires de portefeuille concernés, et signale en temps opportun toute violation importante de la Politique ou exception à celle-ci.

Durant la période, le gestionnaire s'est appuyé sur les approbations et les instructions permanentes du CEI pour mener des opérations entre fonds (aussi appelées opérations croisées). Une opération entre fonds se produit quand un fonds achète des titres en portefeuille d'un autre fonds ou lui en vend. L'instruction permanente à ce sujet exige du gestionnaire qu'il se conforme à la politique applicable et signale en temps opportun toute violation importante de la politique ou exception à celle-ci.

Recommandations et instructions permanentes

À la suite des examens menés par le CEI au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 2021, le gestionnaire s'est appuyé sur les recommandations favorables et les instructions permanentes du CEI pour ce qui est des situations de conflit d'intérêts potentiel régies par les politiques suivantes :

Politique	Description
Politique sur les transactions personnelles des titulaires de droits d'accès	Cette politique régit les opérations personnelles des particuliers qui ont accès à des renseignements de première main sur le portefeuille des fonds.
Politique sur la répartition des frais	Cette politique régit la répartition des dépenses permises aux fonds communs de placement et vise à assurer le caractère juste et raisonnable de cette répartition.
Politique sur les conflits d'intérêts	Cette politique régit les conflits d'intérêts qui peuvent survenir entre la SGIIG et les Fonds d'IG Gestion de patrimoine et établit des règles et des procédures permettant de gérer ces conflits d'intérêts conformément à la Norme canadienne 31-103 sur les obligations d'inscription et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites, et à l'Instruction générale 31-103CP (appelées collectivement « NC 31-103 »), ainsi qu'à la Norme canadienne 81-107 – Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement (« NC 81-107 »).
Politique sur la comptabilité des gains et des pertes des fonds	Cette politique régit la correction des erreurs survenues dans le calcul du prix des parts ou actions d'un fonds, dans la gestion des opérations des investisseurs et dans la négociation des titres en portefeuille d'un fonds de placement.
Politique sur les transactions personnelles des initiés des fonds	Cette politique régit les opérations personnelles des particuliers qui ont accès à des renseignements d'initié sur un fonds.
Politique de placement des fonds de fonds	Cette politique régit les situations de conflits d'intérêts qui surviennent lorsque des fonds communs de placement gérés ou conseillés par la SGIIG ou par un membre de son groupe investissent dans d'autres fonds communs de placement également gérés ou conseillés par la SGIIG ou par un membre de son groupe.
Politique relative aux dividendes de la Société de fonds Groupe Investors Inc.	Cette politique régit l'attribution aux investisseurs des impôts, taxes et dividendes par une société de fonds commun de placement ainsi que les placements dans des titres qui sont susceptibles de produire un revenu de source étrangère dans une société de fonds commun de placement.
Code de conduite d'IGM	Cette politique régit les activités des employés et administrateurs du gestionnaire.
Politique sur les placements dans les titres d'une société liée	Cette politique vise à s'assurer que les fonds d'investissement gérés par la SGIIG se conforment à la Norme canadienne 81-107 – Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la détention des titres émis par une société liée.

Politique sur les placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires émis par la SGIIG	Cette politique a pour objectif d'assurer que tous les placements des Fonds d'IG Gestion de patrimoine dans des titres adossés à des créances hypothécaires émis par la SGIIG, conformément à la Loi nationale sur l'habitation, sont effectués de manière à gérer adéquatement tout conflit d'intérêts potentiel inhérent à ce type de placement et d'une manière conforme aux règlements applicables et à toute dispense.
Politique sur les placements dans des prêts hypothécaires émis par la SGIIG	Cette Politique vise à assurer un traitement équitable dans la fourniture de prêts hypothécaires aux Fonds d'IG Gestion de patrimoine, entre les Fonds et les autres acquéreurs potentiels de prêts hypothécaires émis par la SGIIG, et à veiller à ce que les placements dans les prêts hypothécaires IG par les Fonds soient effectués conformément aux règlements applicables et à toute dispense.
Politique relative aux investissements dans des fonds négociés en bourse de parties liées	Cette politique régit les placements par un fonds d'investissement géré par IG (qu'il s'agisse d'un fonds commun de placement conventionnel ou d'un fonds négocié en bourse) dans un fonds négocié en bourse géré par IG.
Politique sur le Fonds de biens immobiliers Investors	Cette politique a pour objectif de veiller à ce que le Fonds de biens immobiliers Investors soit géré conformément à la Norme canadienne 81-102 – Fonds d'investissement et à l'ordonnance de dispense rendue le 26 mai 2009 par la Commission des valeurs mobilières du Manitoba et ses modifications, permettant au fonds d'acheter, de vendre et de détenir des biens immobiliers.
Politique sur la divulgation des activités externes	Cette politique vise à déterminer si des activités professionnelles extérieures (y compris des postes de dirigeant, d'administrateur ou équivalents occupés dans des organisations externes, rémunérés ou non) accomplies par des administrateurs, dirigeants, personnes inscrites ou employés donnent lieu à des conflits d'intérêts potentiels et, dans l'affirmative, les moyens d'y remédier.
Politique sur les transactions personnelles	Cette politique régit les opérations personnelles des personnes qui ont accès à des renseignements d'initié sur un fonds.
Politique sur la divulgation de l'information sur les portefeuilles	Cette politique régit la communication d'information au sujet des placements d'un fonds.
Politique sur la surveillance des transactions à court terme	Cette politique régit la surveillance des activités potentiellement nuisibles d'investisseurs.
Politique sur la surveillance des sous-conseillers en valeurs	Cette politique régit la surveillance des gestionnaires de portefeuille externes des fonds.
Politique sur l'évaluation	Cette politique encadre les services d'évaluation de la valeur du portefeuille de placements d'un fonds.

Des exemplaires gratuits du présent rapport peuvent être obtenus en envoyant un courriel à IG Gestion de patrimoine, à l'adresse contact-f@investorsgroup.com (pour le service en français) ou contact-e@investorsgroup.com (pour le service en anglais), ou en composant le 1-800-661-4578 (au Québec seulement) ou le 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada), ou en allant sur le site www.ig.ca ou www.sedar.com.

Cordialement,

Russell Goodman, président
Daniel Gauvin
Theresa McLeod
Kelvin Shepherd

Le comité d'examen indépendant des fonds d'IG Gestion de patrimoine

Le 20 mai 2021

Annexe A – Fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine

Fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine visés par le présent rapport :

FAMILLE DE FONDS « INVESTORS » - 69 FIDUCIES D'INVESTISSEMENT À PARTICIPATION UNITAIRE (y compris le FBI)

1. Fonds mondial IG Mackenzie II
2. Fonds de croissance É.-U. IG Putnam II
3. Fonds canadien équilibré IG Beutel Goodman
4. Fonds d'actions canadiennes IG Beutel Goodman
5. Fonds canadien petite capitalisation IG Beutel Goodman
6. Fonds d'actions internationales IG BlackRock
7. Fonds canadien équilibré IG CI
8. Portefeuille fondamental IG – Équilibré
9. Portefeuille fondamental IG – Équilibré Croissance
10. Portefeuille fondamental IG – Mondial Revenu
11. Portefeuille fondamental IG – Croissance
12. Portefeuille fondamental IG – Revenu
13. Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu
14. Portefeuille fondamental IG – Accent revenu
15. Fonds d'actions canadiennes IG FI
16. Fonds d'actions canadiennes IG Franklin Bissett
17. Fonds d'actions mondiales à faible volatilité IG Irish Life
18. Fonds de marchés émergents IG JPMorgan
19. Fonds d'obligations de sociétés canadiennes IG Mackenzie
20. Fonds de revenu d'actions canadiennes IG Mackenzie
21. Fonds canadien à revenu élevé IG Mackenzie
22. Fonds de marché monétaire canadien IG Mackenzie
23. Fonds canadien petite et moyenne capitalisation IG Mackenzie
24. Fonds canadien petite et moyenne capitalisation IG Mackenzie II
25. Fonds d'actions américaines de base IG Mackenzie
26. Fonds de dividendes IG Mackenzie
27. Fonds de dividendes et de croissance IG Mackenzie
28. Fonds d'actions européennes IG Mackenzie
29. Fonds d'actions européennes moyenne capitalisation IG Mackenzie
30. Fonds de revenu à taux variable IG Mackenzie
31. Fonds mondial d'obligations IG Mackenzie
32. Fonds mondial de dividendes IG Mackenzie
33. Fonds mondial Services financiers IG Mackenzie
34. Fonds mondial IG Mackenzie
35. Fonds mondial de ressources naturelles IG Mackenzie
36. Fonds mondial Science et Technologie IG Mackenzie
37. Fonds de revenu IG Mackenzie
38. Fonds international petite capitalisation IG Mackenzie
39. Fonds européen IG Mackenzie Ivy

40. Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité IG Mackenzie
41. Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie
42. Fonds mutuel IG Mackenzie du Canada
43. Fonds d'actions nord-américaines IG Mackenzie
44. Fonds international Pacifique IG Mackenzie
45. Fonds d'actions panasiatiques IG Mackenzie
46. Fonds d'entreprises québécoises IG Mackenzie
47. Fonds de revenu stratégique IG Mackenzie
48. Fonds ISR Summa IG Mackenzie
49. Fonds enregistré de dividendes américains IG Mackenzie
50. Fonds de marché monétaire É.-U. IG Mackenzie
51. Fonds Découvertes É.-U. IG Mackenzie
52. Portefeuille à versements gérés IG
53. Portefeuille à versements gérés et de croissance IG
54. Portefeuille équilibré à risque géré IG
55. Portefeuille accent croissance à risque géré IG
56. Portefeuille de revenu équilibré à risque géré IG
57. Portefeuille accent revenu à risque géré IG
58. Portefeuille à versements gérés et de croissance bonifiée IG
59. Fonds d'obligations mondiales IG PIMCO
60. Fonds de croissance É.-U. IG Putnam
61. Fonds américain à revenu élevé IG Putnam
62. Fonds d'actions américaines grande capitalisation IG T. Rowe Price
63. Portefeuille Pilier Investors
64. Portefeuille de croissance plus Investors
65. Portefeuille de croissance Investors
66. Portefeuille de revenu plus Investors
67. Fonds de biens immobiliers Investors
68. Portefeuille de croissance retraite Investors
69. Portefeuille de retraite plus Investors

FONDS PROFIL^{MC} (9 fonds et la Catégorie Marché monétaire canadien IG Mackenzie - série I seulement)**

1. Catégorie privée Actions canadiennes Profil*
2. Fonds privé d'actions canadiennes Profil
3. Catégorie privée Marchés émergents Profil*
4. Fonds privé de marchés émergents Profil
5. Fonds privé de titres à revenu fixe Profil
6. Catégorie privée Actions internationales Profil*
7. Fonds privé d'actions internationales Profil
8. Catégorie privée Actions américaines Profil*
9. Fonds privé d'actions américaines Profil

* Fonds de la Société de fonds

PORTEFEUILLES PROFIL^{MC} (4 Portefeuilles)

1. Portefeuille équilibré de revenu fixe mondial Profil
2. Portefeuille équilibré mondial neutre Profil
3. Portefeuille équilibré d'actions mondiales Profil
4. Portefeuille d'actions mondiales Profil

FONDS PRIVÉ DE FNB PROFIL^{MC} (1 fonds)

1. Fonds privé de FNB Profil^{MC}

FONDS DE LA SOCIÉTÉ DE FONDS GROUPE INVESTORS (56 catégories, à l'exception des catégories Profil)

1. Catégorie mondiale IG Mackenzie III (auparavant, Catégorie Actions mondiales IG AGF)
2. Catégorie Croissance É.-U. IG Putnam II (auparavant, Catégorie Croissance É.-U. IG AGF)
3. Catégorie petite capitalisation É.-U. IG Aristotle
4. Catégorie Actions canadiennes IG Beutel Goodman
5. Catégorie Portefeuille fondamental IG – Équilibré
6. Catégorie Portefeuille fondamental IG – Équilibré Croissance
7. Catégorie Portefeuille fondamental IG – Équilibré Croissance II
8. Catégorie Portefeuille fondamental IG – Croissance
9. Catégorie Portefeuille fondamental IG – Croissance II
10. Catégorie Portefeuille fondamental IG – Équilibré Revenu
11. Catégorie Actions canadiennes IG FI
12. Catégorie Actions canadiennes IG Franklin Bissett
13. Catégorie Actions canadiennes IG Franklin Bissett II
14. Catégorie Marchés émergents IG JPMorgan
15. Catégorie Marché monétaire canadien IG Mackenzie***
16. Catégorie canadienne petite et moyenne capitalisation IG Mackenzie
17. Catégorie canadienne petite et moyenne capitalisation IG Mackenzie II
18. Catégorie canadienne petite et moyenne capitalisation IG Mackenzie III (auparavant, Catégorie canadienne petite capitalisation IG Fiera)
19. Catégorie Actions américaines de base IG Mackenzie III
20. Catégorie Actions américaines de base IG Mackenzie
21. Catégorie Actions américaines de base IG Mackenzie II
22. Catégorie Dividendes IG Mackenzie
23. Catégorie Actions européennes IG Mackenzie
24. Catégorie Actions européennes moyenne capitalisation IG Mackenzie
25. Catégorie mondiale IG Mackenzie
26. Catégorie mondiale IG Mackenzie II
27. Catégorie mondiale Produits de consommation IG Mackenzie
28. Catégorie mondiale Services financiers IG Mackenzie
29. Catégorie mondiale Soins de santé IG Mackenzie
30. Catégorie mondiale Infrastructure IG Mackenzie
31. Catégorie mondiale Ressources naturelles IG Mackenzie
32. Catégorie mondiale Métaux précieux IG Mackenzie
33. Catégorie mondiale Science et Technologie IG Mackenzie
34. Catégorie petite capitalisation internationale IG Mackenzie
35. Catégorie Europe IG Mackenzie Ivy
36. Catégorie Europe IG Mackenzie Ivy II
37. Catégorie Europe IG Mackenzie Ivy III

38. Catégorie Actions étrangères IG Mackenzie Ivy
39. Catégorie Actions canadiennes à faible volatilité IG Mackenzie
40. Catégorie Actions nord-américaines IG Mackenzie
41. Catégorie Actions nord-américaines IG Mackenzie II
42. Catégorie Actions nord-américaines IG Mackenzie III
43. Catégorie Actions nord-américaines IG Mackenzie IV
44. Catégorie Actions nord-américaines IG Mackenzie V
45. Catégorie internationale Pacifique IG Mackenzie
46. Catégorie Actions panasiatiques IG Mackenzie
47. Catégorie Actions panasiatiques IG Mackenzie II
48. Catégorie Entreprises québécoises IG Mackenzie
49. Catégorie ISR Summa IG Mackenzie
50. Catégorie Découvertes É.-U. IG Mackenzie
51. Catégorie Portefeuille équilibré à risque géré IG
52. Catégorie Portefeuille accent croissance à risque géré IG
53. Catégorie Portefeuille de revenu équilibré à risque géré IG
54. Catégorie Croissance É.-U. IG Putnam
55. Catégorie Actions américaines grande capitalisation IG T. Rowe Price
56. Catégorie Actions mondiales à faible volatilité IG Irish Life

FONDS VENDUS PAR NOTICE D'OFFRE (28 fonds)

1. Fonds en gestion commune d'actions américaines petite capitalisation Aristotle – IG
2. Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG I
3. Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG II
4. Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG III
5. Fonds en gestion commune d'actions internationales BlackRock – IG
6. Fonds d'actions chinoises China AMC – IG Mandat privé
7. Fonds privé de stratégie des risques à parité IG PanAgora (auparavant, Fonds privé de stratégie des risques à parité Investors)
8. Fonds d'actions mondiales à faible volatilité Irish Life – IG Mandat privé
9. Fonds en gestion commune de marchés émergents JPMorgan – IG (auparavant, Fonds en gestion commune IG Mackenzie – Marchés émergents)
10. Fonds de positions longues/courtes en actions américaines JPMorgan – IG Mandat privé
11. Fonds en gestion commune d'obligations canadiennes Mackenzie – IG
12. Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Mackenzie – IG Mandat privé
13. Fonds de revenu d'actions canadiennes Mackenzie – IG Mandat privé
14. Fonds en gestion commune d'actions canadiennes Mackenzie – IG
15. Fonds d'actions Mackenzie – IG (auparavant, Fonds d'actions Groupe Investors)
16. Fonds d'obligations mondiales Mackenzie - IG Mandat privé
17. Fonds d'opportunités en titres de créance mondiaux Mackenzie – IG Mandat privé
18. Fonds en gestion commune mondial lié à l'inflation Mackenzie – IG (auparavant, Fonds en gestion commune IG Mackenzie – Mondial lié à l'inflation)
19. Fonds de revenu Mackenzie – IG (auparavant, Fonds de revenu Groupe Investors)
20. Fonds en gestion commune d'actions internationales Mackenzie – IG
21. Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité Mackenzie – IG Mandat privé
22. Fonds en gestion commune d'actions à faible volatilité de marchés émergents Mackenzie – IG (auparavant, Fonds en gestion commune IG Mackenzie – Actions à faible volatilité de marchés émergents)

23. Fonds en gestion commune d'actions américaines à faible volatilité Mackenzie – IG
24. Fonds en gestion commune d'actions américaines Mackenzie – IG
25. Fonds en gestion commune d'obligations mondiales PIMCO – IG
26. Fonds en gestion commune à revenu élevé Putnam – IG
27. Fonds en gestion commune d'actions américaines T. Rowe Price – IG
28. Fonds de couverture d'actions mondiales Wellington – IG Mandat privé

FONDS DISTINCTS IG/GWL (FONDS DE PLACEMENT GARANTI – FPG) – 20 fonds

1. FPG modéré dynamique Allegro IG/GWL
2. FPG dynamique Allegro IG/GWL
3. FPG prudent Allegro IG/GWL
4. FPG prudent modéré Allegro IG/GWL
5. FPG modéré Allegro IG/GWL
6. FPG dynamique Alto IG/GWL
7. FPG prudent Alto IG/GWL
8. FPG prudent modéré Alto IG/GWL
9. FPG modéré Alto IG/GWL
10. FPG équilibré IG/GWL
11. FPG canadien équilibré IG/GWL
12. FPG Actions canadiennes IG/GWL
13. FPG Dividendes IG/GWL
14. FPG global IG/GWL
15. FPG Accent revenu IG/GWL
16. FPG croissance et revenu IG/GWL
17. FPG modéré dynamique IG/GWL
18. FPG modéré IG/GWL
19. FPG Marché monétaire IG/GWL
20. FPG Valeur grande capitalisation É.-U. IG/GWL

FONDS DISTINCTS IG/GWL – ANCIENS FONDS (22 fonds)

1. Fonds distinct Portefeuille dynamique accent Canada Allegro IG/GWL
2. Fonds distinct Portefeuille dynamique Allegro IG/GWL
3. Fonds distinct Portefeuille prudent Allegro IG/GWL
4. Fonds distinct Portefeuille modéré dynamique accent Canada Allegro IG/GWL
5. Fonds distinct Portefeuille modéré dynamique Allegro IG/GWL
6. Fonds distinct Portefeuille prudent modéré Allegro IG/GWL
7. Fonds distinct Portefeuille modéré Allegro IG/GWL
8. Fonds distinct Portefeuille dynamique accent Canada Alto IG/GWL
9. Fonds distinct Portefeuille dynamique Alto IG/GWL
10. Fonds distinct Portefeuille prudent Alto IG/GWL
11. Fonds distinct Portefeuille modéré dynamique accent Canada Alto IG/GWL
12. Fonds distinct Portefeuille modéré dynamique Alto IG/GWL
13. Fonds distinct Portefeuille prudent modéré Alto IG/GWL
14. Fonds distinct Portefeuille modéré Alto IG/GWL
15. Fonds distinct canadien équilibré IG/GWL
16. Fonds distinct d'actions canadiennes IG/GWL
17. Fonds distinct de marché monétaire IG/GWL
18. Fonds distinct de dividendes IG/GWL
19. Fonds distinct global IG/GWL

- 20. Fonds distinct d'obligations gouvernementales IG/GWL
- 21. Fonds distinct ISR Summa IG/GWL
- 22. Fonds distinct valeur grande capitalisation É.-U. IG/GWL

Comité d'examen indépendant des fonds d'IG Gestion de patrimoine – Rapport aux porteurs de titres 2021 © Groupe Investors Inc. 2021 (06/2021)
CF3540-W

^{MC} Marque de commerce de Société financière IGM Inc., utilisée sous licence par ses filiales.